

Prof. Dr Paul Monzambe Manunzu

Docteur en agronomie, professeur à la Faculté des sciences techniques,
Université de Kinshasa Ngaliema
Secrétaire perpétuel de l'ANSD

(2004)

“Allocution de bienvenue et présentation des membres de l'Académie”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca
Site web: <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Dr Paul Monzambe Manunzu

"Allocution de bienvenue et présentation des membres de l'Académie". Un article publié dans le **Bulletin de l'ANSD**, volume 5, décembre 2004, pp. 11-17. Kinshasa : Académie nationale des sciences du développement.

Le Dr Paul Monzambe Manunzu est docteur en agronomie (génie biologique), professeur à la Faculté des sciences techniques de l'Université de Kinshasa Ngaliema et secrétaire perpétuel de l'ANSD

[M. Michel Maldague, professeur émérite de l'Université Laval et président-fondateur de l'ANSD, nous a obtenu le 10 janvier 2005 l'autorisation de diffuser cet article]



Courriel : Michel.Maldague@lycos.com

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 25 juillet 2005 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Table des matières

Introduction

1. l'historique de la création de l'Académie
2. l'objectif global poursuivi par l'Académie
3. la méthodologie de travail
4. le chemin parcouru en cinq ans d'existence
5. les perspectives d'avenir.
6. Présentation des membres qui composent notre Académie.

M. Dr Paul Monzambe Manunzu

Docteur en agronomie, professeur à la Faculté des sciences techniques,
Université de Kinshasa Ngaliema
Secrétaire perpétuel de l'ANSD

*“Allocution de bienvenue et présentation
des membres de l'Académie”.*



Un article publié dans le **Bulletin de l'ANSD**, volume 5, décembre 2004, pp. 11-17. Kinshasa : Académie nationale des sciences du développement.

M. Dr Paul Monzambe Manunzu

Docteur en agronomie, professeur à la Faculté des sciences techniques,
Université de Kinshasa Ngaliema
Secrétaire perpétuel de l'ANSD



ALLOCUTION DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION
DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Prof. Dr Monzambe Mapunzu
Secrétaire perpétuel de l'ANSD

[Retour à la table des matières](#)

Excellence Monsieur le Ministre,
Excellence Messieurs les Ambassadeurs et Chefs des Missions
diplomatiques,
Excellence Monseigneur,
Monsieur le Représentant de l'Union européenne,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Agences des Nations
Unies,
Monsieur le Délégué de la Communauté Wallonie-Bruxelles et de
la Région wallonne,
Messieurs les Recteurs des Universités,
Honorables Professeurs,
Messieurs les Directeurs Généraux,
Messieurs les Secrétaires Généraux,
Monsieur le Bourgmestre de la Commune de la Gombe,
Distingués Invités,
Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

Permettez-moi de m'acquitter d'un agréable devoir, celui de vous
souhaiter la bienvenue à notre séance académique de ce jour, dans ce
beau cadre du *Salon Salonga* de l'Hôtel Memling. Votre présence en
cet instant, en dépit de vos multiples occupations, témoignage de
l'intérêt que vous témoignez aux activités de notre Académie. Nous
vous en remercions sincèrement.

Comme cela vous a été précisé dans l'invitation, la présente rencontre est une cérémonie qui vise à célébrer le cinquième anniversaire de notre Académie, dénommée « Académie *Nationale des Sciences du Développement de la République Démocratique du Congo* », en sigle ANSD. Car, l'ANSD a été créée le 16 décembre 1999.

Avant de passer aux leçons magistrales de ce jour, je voudrais vous retracer brièvement quelques aspects de l'ANSD, portant sur :

1. l'historique de la création de l'Académie ;
2. l'objectif global poursuivi par l'Académie
3. la méthodologie de travail ;
4. le chemin parcouru en cinq ans d'existence
5. les perspectives d'avenir.

Après quoi, je vous présenterai les membres qui composent notre Académie.

1. Création de l'Académie

[Retour à la table des matières](#)

L'idée de créer l'Académie revient du Professeur Dr Michel MALDAGUE, Directeur général Honoraire de *l'École Régionale post-universitaire d'aménagement et de gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux* (ÉRAIFT en sigle).

C'est en 1999 et dans le cadre de son « Laboratoire *d'aménagement et de développement intégrés* » que le Professeur Dr Michel Maldague a organisé une série de séminaires qui ont bénéficié du concours de 53 conférenciers. C'est au terme de cette série de séminaires, qui a par ailleurs duré six semaines, que ce dernier va constater et confirmer l'existence d'une véritable élite intellectuelle congolaise dans les domaines les plus variés de la science.

Comme sa fréquentation de *l'Académie Nationale des Ails, des Lettres et des Sciences de Madagascar* (qui a plus de 100 ans d'âge),

en tant que *Membre correspondant*, lui a montré qu'un groupe de personnalités éminentes pouvait exercer une influence bénéfique sur le territoire national, la société, la nation dans le terreau desquels il se trouve implanté, le Prof. Dr Michel Maldague a proposé la création de la présente Académie. Ceci constitue un autre moyen de mettre à contribution la matière grise dont dispose notre pays dans la recherche d'un développement intégral, intégré et durable de la République Démocratique du Congo.

Aussi, les Académiciens profitent-ils de cette occasion pour rendre un hommage mérité au Professeur MALDAGUE, qui est le Fondateur de cette Académie.

En d'autres termes, l'Académie réunit les personnes les plus compétentes dans les diverses disciplines qui contribuent au développement du Congo. Elle n'est rattachée à aucune institution politique.

2. Objectif global de l'Académie

[Retour à la table des matières](#)

Notre Académie est donc un regroupement d'éminentes personnalités scientifiques, conscientes de leur responsabilité, qui sont guidées par une réflexion éthique et qui s'engagent à entretenir un questionnement permanent sur le développement humain et durable de la République Démocratique du Congo.

Bref, son objectif est d'être à la disposition de la République Démocratique du Congo pour guider son développement. Cet objectif global est d'autant plus important, approprié et justifié que s'amorce résolument la phase de la reconstruction nationale.

La création de cette Académie, la première et la seule du pays et la deuxième de langue française en Afrique, répond au besoin de rencontres, d'échanges d'idées et de réflexions, éprouvé par de nombreux scientifiques, chercheurs, professeurs, etc., contraints de travailler isolément.

Avec la création de cette institution, des initiatives interdisciplinaires peuvent voir le jour et stimuler le dynamisme de l'élite congolaise.

Pour jouer pleinement son rôle, l'Académie a décidé de lancer un certain nombre de projets, destinés à apporter une contribution concrète au développement du pays et prioritairement, à son monde rural.

On peut citer les projets suivants :

- habitat de qualité en milieu rural ;
- reboisement villageois ;
- électrification décentralisée de base, mettant à profit les énergies nouvelles et renouvelables ;
- apport des ressources halieutiques à l'amélioration nutritionnelle ;
- valorisation des déchets par la biométhanisation et la mycoculture.

3. Méthodologie de travail

[Retour à la table des matières](#)

Comme c'est le cas de toutes les grandes académies du monde, l'ANSD se tient à la disposition du Gouvernement pour émettre des avis, répondre à des questions, clarifier des situations scientifiquement complexes, etc.

Les moyens d'action de l'ANSD sont essentiellement des travaux de nature scientifique :

- exposé des résultats de recherche ;
- analyse de situation et de problèmes ;
- réflexion de nature théorique sur les problèmes vécus par la société ;
- présentation de travaux, de rapports, de comptes rendus ;

- analyse critique d'ouvrages importants ;
- etc.

Comme notre Académie vise à produire des travaux utiles au développement de la République Démocratique du Congo, elle a retenu le cheminement méthodologique suivant :

1. la préparation d'un travail et sa présentation en séance publique ;
2. la publication des communications dans le « Bulletin de l'Académie », dont quelques échantillons vous seront présentés tout à l'heure par le Président de l'Académie ;
3. la diffusion de l'information utile dans des groupes cibles, bien identifiés et susceptibles de tirer profit de cette documentation ;
4. le passage du stade de simple diffusion d'information - qui semble ne pas avoir d'impact actuellement sur le monde, noyé par une pléthore de messages -, au stade d'apprentissage, susceptible de servir le groupe cible.

Ainsi, l'Académie envisage-t-elle, pour accroître le rendement et l'efficacité de ses travaux, d'exercer une fonction éducative : celle de faire comprendre et de faire acquérir de nouvelles connaissances. Ce n'est que de cette façon que l'on peut espérer amener un changement d'attitude et de comportement sur lequel on peut bâtir le développement.

4. Chemin parcouru

[Retour à la table des matières](#)

Notre Académie est bien sûr très jeune. Mais que pouvait-on attendre d'elle dans un pays qui sort d'une longue crise multiforme avec des pesanteurs de nature diverse ? Le bilan, modeste, de l'Académie se présente comme suit :

- Depuis sa création le 16 décembre 1999, il a été tout d'abord nécessaire d'obtenir les diverses autorisations requises pour le fonctionnement de l'ANSD, ce qui fut fait en mars 2001.
- Ensuite, plusieurs séances publiques ont été organisées ; elles ont abouti à la publication des *Bulletins de l'ANSD* qui vous seront présentés, tout à l'heure, et qui seront incessamment diffusés auprès de groupes cibles potentiels.
- Parmi celles-ci, mentionnons l'inauguration solennelle de l'ANSD, à l'occasion d'une séance publique, tenue dans le grand amphithéâtre de la REGIDESO, en octobre 2001.
- Un nouveau *Bureau de l'Académie* a été mis en place au mois de mars de cette année, afin de combler le vide créé par le départ de Kinshasa du premier Vice-Président.

5. Perspectives d'avenir

[Retour à la table des matières](#)

À l'occasion de la dernière réunion du Bureau de l'ANSD, les activités de relance suivantes ont été retenues :

- organiser les manifestations commémoratives du cinquième anniversaire ;
- promouvoir les publications ; à cet effet, il est prévu de publier un bulletin interdisciplinaire, consacré, plus particulièrement, au développement en République Démocratique du Congo et dans lequel on veillera tout spécialement à respecter un cadre général de cohérence ;
- régulariser les séances publiques de l'Académie ;
- planifier la politique de recherche de partenaires scientifiques privés ou officiels (individus ou institutions) ;

- doter l'Académie d'un minimum d'infrastructures (siège, équipements divers, moyens de transport, etc.) ;
- concrétiser quelques projets, arrêtés par les Académiciens.

Avant de terminer je tiens à vous présenter les membres de l'ANSD, présents à Kinshasa.

6. Présentation des membres

a) Bureau de l'ANSD :

Professeur Dr Michel MALDAGUE

- Ingénieur agronome des régions tropicales et subtropicales
- Licencié en Sciences zoologiques
- Docteur en Sciences agronomiques (Lv)
- Professeur Émérite de l'Université Laval (Québec, Canada)
- Directeur Honoraire et Titulaire de chaires à l'ÉRAIFT
- Fondateur de l'Académie et Président Honoraire
- *Membre correspondant de l'Académie Nationales des Arts, des Lettres et des Sciences de Madagascar*
- Lauréat de *l'Académie Nationale du Canada*
- Premier Vice-président de l'ANSD

Professeur Dominique MWEZE Chirhulwire N.

- Docteur en Sciences de la Communication
- Maître en Philosophie de l'Université de Liège, Belgique
- Professeur ordinaire aux Facultés Catholiques de Kinshasa
- Doyen Honoraire de la Faculté de Communication Sociale
- Titulaire de chaire à l'ÉRAIFT
- Président de l'ANSD

Professeur MUKASH KALEL

- Docteur en Linguistique
- Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres, Université de Kinshasa
- Deuxième Vice-président à l'ANSD.

Professeur Paul MONZAMBE MAPUNZU

- Ingénieur
- Docteur en Agronomie (Génie biologique), Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve
- Professeur à la Faculté des Sciences et Techniques, Université de Kinshasa Ngaliema
- Titulaire de chaire à l'ÉRAIFT
- Secrétaire perpétuel de l'ANSD

b) Membres :

Professeur SITA MUILA AKELE

- Docteur en Droit
- Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Kinshasa

Docteur MALIKWISHA MENI

- Médecin
- Chercheur à l'Institut de recherche en sciences de la santé (IRSS)
- Premier Vice-président Honoraire de l'ANSD

Professeur TSHAKALA MUNIKENGI

- Docteur en Pharmacie
- Professeur à la Faculté de Pharmacie de l'Université de Kinshasa

• Professeur BAGULA CHIBANVUNYA

- Ingénieur
- Docteur et Maître en Sciences appliquées
- Professeur à la Faculté Polytechnique, Université de Kinshasa

• Professeur MUSHI MUGUMO

- Docteur en Sciences politiques
- Master en Management et Planification (Berkeley)

University)

- Professeur ordinaire aux Facultés Catholiques de Kinshasa (Faculté d'Économie et de Développement)

• **Professeur LINA PIRIPIRI MVUMBI**

- Docteur en Santé Publique (USA)
- Professeur à l'École de Santé Publique de l'Université de Kinshasa

• **Professeur NZUZI LELO**

- Docteur en Aménagement du territoire
- Professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Kinshasa

• **Professeur LUTUTALA**

- Docteur en Agro-économie
- Professeur à l'Université de Kinshasa

c) Le Bureau a décidé d'admettre le Professeur LUMANDE Kasali comme membre de l'Académie

• **Professeur LUMANDE KASALI**

- Docteur en Sciences
- Professeur au Département de Biologie, Faculté des Sciences, Université de Kinshasa
- Titulaire de chaire à l'ÉRAIFT

Je vous remercie de votre aimable attention

Prof. Dr Paul MONZAMBE MAPUNZU

Secrétaire Perpétuel

Fin du texte